

Facilitez-vous l'impôt,
www.impots.gouv.fr

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2006 (Pour le calcul correct de votre taxe d'habitation)

Appt. ☐ Étage ☐ Esc. ☐ Bâtiment ☐ Nbre de pièces ☐ N° et Rue **16 RUE TAMPONNET**
Résidence ☐ Code postal **91210** Commune **DRAVEIL**

À ce domicile, vous êtes propriétaire ☒ locataire ☐ occupant à titre gratuit ☐ Nom du propriétaire

ÉTAT CIVIL DU OU DES DÉCLARANTS (Écrivez en lettres majuscules)

Vous		Conjoint *	
Monsieur ☒	Madame ☐	Monsieur ☐	Madame ☒
MAITRE			
◀ Nom ▶			
◀ Nom de naissance ▶		CESAIRE	
CHRISTIAN JEAN LUCIEN		◀ Prénoms ▶	
11 10 1962		BENEDICTE CAROLINE ANNE	
◀ Date de naissance ▶		17 02 1970	
75 ^T PARIS XVIII ^{IE} COMMUNE (OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER)		◀ Lieu de naissance ▶	
		99 ^T BENIN COMMUNE (OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER)	

Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cocher la case ci-contre : ☐

* ou partenaire du Pacs

REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Cochez la case, si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur (voir notice) : ☐ Ø RA

CHANGEMENTS D'ADRESSE

En cas de changement d'adresse en 2005 ou en 2006, merci de compléter les informations ci-dessous :

Si vous avez déménagé en 2005, indiquez votre adresse au 1^{er} janvier 2005

Appt. ☐ Étage ☐ Esc. ☐ Bâtiment ☐ Nbre de pièces ☐ N° et Rue
Résidence ☐ Code postal Commune

À ce domicile, vous êtes propriétaire ☐ locataire ☐ occupant à titre gratuit ☐ Nom du propriétaire

Si vous avez déménagé après le 1^{er} janvier 2006, indiquez votre adresse actuelle (pour recevoir sans difficulté votre courrier)

Appt. ☐ Étage ☐ Esc. ☐ Bâtiment ☐ Nbre de pièces ☐ N° et Rue
Résidence ☐ Code postal Commune

À ce domicile, vous êtes propriétaire ☐ locataire ☐ occupant à titre gratuit ☐ Nom du propriétaire

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À le 2006

Votre n° de téléphone

Votre adresse internet

maitre.christian2@wanadoo.fr

Si vous déposez également une déclaration n° 2042 complémentaire, cochez la case ☐

Pour payer vos impôts en toute tranquillité, choisissez le prélèvement automatique.

Connectez-vous sur www.impots.gouv.fr ou contactez votre trésorerie.

N° Télédéclarant

N° fiscal vous
2023485773379 C

N° fiscal conjoint
1673059926447 C

N° FIP
910319698980277893A

Services gestionnaires
010

Situation et charges du foyer fiscal

Éléments pour la taxe d'habitation

Acompte PPE
Vous Conjoint* PAC

* ou partenaire du PACS

EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION EN 2005, MERCI DE CORRIGER DANS LES CASES BLANCHES

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2005

M ☒ **X** Mariés **C** ☐ ☐ Célibataire **D** ☐ ☐ Divorce/séparation
V ☐ ☐ Veuvage **O** ☐ ☐ Pacs

En cas de changement en 2005 :
 Date du mariage ou du PACS **X** / / 2005
 Date du divorce/séparation/rupture du PACS **Y** / / 2005
 Date du décès **Z** / / 2005

Vous devez souscrire une déclaration pour chaque période avant et après votre changement de situation de famille (voir notice).

SITUATIONS PARTICULIÈRES

Situation des enfants en cas de célibat, divorce, séparation ou veuvage

K ☐ ☐ Vous vivez seul(e) et vous avez eu un enfant décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre. (Complétez aussi la ligne H).

E ☐ ☐ Vous vivez seul(e) et vos enfants (majeurs ou mariés ; mineurs imposés en leur nom propre) ne sont pas comptés à votre charge ou n'ont pas demandé leur rattachement à votre foyer. (Complétez aussi la ligne H).

H Année de naissance de votre enfant dernier-né, ouvrant droit à l'attribution d'une demi-part supplémentaire.

N ☐ ☐ Vous ne vivez pas seul(e).

L ☐ ☐ Un au moins de vos enfants à charge ou rattaché est issu du mariage avec votre conjoint* décédé.

Situations donnant droit à une demi-part supplémentaire

Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 % (joignez une copie de la carte) :

P ☐ ☐ Vous remplissez ces conditions.

F ☐ ☐ Votre conjoint* remplit ces conditions, ou votre conjoint*, décédé en 2005, remplissait ces conditions.

Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :

W ☐ ☐ Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf** et :
 • vous avez plus de 75 ans et remplissez ces conditions ;
 • vous avez plus de 75 ans et votre conjoint*, décédé, remplissait ces conditions ;
 • votre conjoint*, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2005, remplissait ces conditions.

S ☐ ☐ Vous êtes mariés ou liés par un PACS et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions.

G ☐ ☐ Vous avez une pension de veuve de guerre.

B I PARENT ISOLÉ

T ☐

C I PERSONNES À CHARGE EN 2005 (voir notice)

Enfant(s) non marié(s) de moins de 18 ans au 01-01-2005 ou né(s) en 2005 ou handicapé(s) quel que soit l'âge : Nombre : **F** **3**

Année de naissance :

2000 2001 2004

Dont enfant(s) titulaire(s) de la carte d'invalidité : Nombre : **G**

Année de naissance :

Personne(s) vivant sous votre toit et titulaire(s) de la carte d'invalidité d'au moins 80 % :
 Nombre : **R**

Année de naissance :

Précisez ci-dessous les noms et prénoms de vos enfants ou autres personnes à charges :

MATHILDE
 LUDOVIC
 BENJAMIN

D I RATTACHEMENT D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS EN 2005

Nombre d'enfant(s) célibataire(s) (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant : **J**

Nombre d'enfants mariés ou non mariés chargés de famille : **N**
 (y compris le conjoint et les enfants)

M/Mme/Mlle	Nom/Nom de naissance si différent	Prénoms
Date de naissance	Dépt.	Commune/Pays
M/Mme/Mlle	Nom/Nom de naissance si différent	Prénoms
Date de naissance	Dépt.	Commune/Pays
M/Mme/Mlle	Nom/Nom de naissance si différent	Prénoms
Date de naissance	Dépt.	Commune/Pays

REVENUS CONNUS Merci de corriger si besoin, à la hausse ou à la baisse, dans les cases blanches en page 3

Les revenus imposables au titre de 2005 dont l'administration a connaissance sont imprimés ci-dessous.

Vos éventuelles corrections sont imprimées en page 3

Revenus d'activité - Vous

CVF PARIS

CPAM EVRY

Autres revenus imposables - Conjoint

ASSEDIC SUD EST FRANCILIEN

911

98857 euros

79 euros

18126 euros

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés », vous pouvez accéder aux données vous concernant, sous réserve que cela ne porte pas atteinte à la recherche des infractions fiscales, et les faire rectifier, sous réserve des procédures du code général des impôts et du livre des procédures fiscales. Les demandes sont à adresser au centre des impôts dont vous relevez. Les données portées sur les déclarations de revenus sont utilisées pour la gestion de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation et de la redevance de l'audiovisuel. Elles sont rapprochées des déclarations relatives à l'impôt de solidarité sur la fortune. Les organismes chargés de la gestion d'assurance vieillesse, d'allocations familiales, de régime complémentaire et du contrôle des cotisations des professions indépendantes sont, sur leur demande, destinataires d'informations issues du traitement de la déclaration de revenus de leurs seuls allocataires, pensionnés ou assurés.

2

* Ou partenaire du PACS.

** Ou votre partenaire lié par le PACS est décédé.

Si les montants imprimés sont incomplets ou inexacts, rayez-les et indiquez la somme totale des revenus correspondants dans les cases blanches

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES

	Vous		Conjoint*		1 ^{re} personne à charge		2 ^e personne à charge		3 ^e personne à charge	
Total des revenus d'activité que nous connaissons										
Si inexact : total de vos revenus d'activité	AJ	98936	BJ		CJ		DJ		EJ	
Total des autres revenus imposables que nous connaissons										
Si inexact : total de vos autres revenus imposables	AP		BP	18126	CP		DP		EP	
Frais réels (liste détaillée sur papier libre)	AK		BK		CK		DK		EK	
Demandeur d'emploi de plus d'un an	AI		BI	X	CI		DI		EI	
Déménagement de plus de 200 km pour trouver un emploi (voir notice)	AR		BR		CR		DR		ER	

PRIME POUR L'EMPLOI (pour obtenir votre prime par virement, joignez un RIB)

	Vous		Conjoint*		1 ^{re} personne à charge		2 ^e personne à charge		3 ^e personne à charge	
Vous avez exercé une activité à temps plein Merci de corriger si besoin dans les cases AV ou BV										
Travail à temps plein en 2005 : cochez la case	AX	X	BX		CX		DX		QX	
Si non indiquez le nombre d'heures (H) payées dans l'année	AV		BV		CV		DV		QV	

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES PERÇUES

	Vous		Conjoint*		1 ^{re} personne à charge		2 ^e personne à charge		3 ^e personne à charge	
Total des pensions, retraites, rentes, que nous connaissons										
Si inexact : total de vos pensions, retraites, rentes	AS		BS		CS		DS		ES	
Pensions alimentaires perçues	AO		BO		CO		DO		EO	

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Âge d'entrée en jouissance	Moins de 50 ans		De 50 ans à 59 ans		De 60 ans à 69 ans		À partir de 70 ans	
Total des rentes perçues par le foyer pour chaque âge d'entrée en jouissance	AW		BW		CW		DW	

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués ligne DH	EE	
• Revenus ouvrant droit à abattement (ne les déduisez pas)		
Revenus des actions et parts (crédit d'impôt inclus)	DC	
Revenus imposables des actions et parts non cotées détenues dans un PEA	FU	
Revenus distribués dans le PEA pour le calcul du crédit d'impôt de 50 %	GR	
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée au moins égale à 6 ou 8 ans	CH	
• Revenus n'ouvrant pas droit à abattement		
Revenus de valeurs mobilières et distributions (crédit d'impôt inclus)	TS	
Revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié	GO	
Intérêts des comptes bloqués d'associés et autres revenus (crédit d'impôt inclus)	TR	
• Autres		
Revenus des lignes DC, CH, TS, TR pour lesquels les contributions sociales ont déjà été prélevées	CG	
Montant des frais venant en déduction	CA	
Montant total des crédits d'impôt	AB	
Total des crédits d'impôt directive « épargne » (report de la déclaration n° 2047)	BG	
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %	DH	

3 I PLUS VALUES ET GAINS TAXABLES À 16 %

Gains sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés taxables à 16 %	VG	
Pertes de l'année 2005 sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés	VH	
En cas de pertes antérieures à 2005 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP.		

4 I REVENUS FONCIERS

Micro foncier : recettes brutes sans abattement	BE		Déficit imputable sur les revenus fonciers	BB	
Revenus fonciers en 2005	BA		Déficit imputable sur le revenu global	BC	6373
Primes d'assurances des loyers impayés (voir notice)	BF		Déficits antérieurs non encore imputés	BD	31516
Cochez si vous avez souscrit une déclaration 2044-spéciale	BZ	X	(lignes BA, BB, BC, BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044)		

CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes perçues en 2005 soumises à la contribution sur les revenus locatifs de 2,5 %	BL	10200
Montant des loyers courus du 1/1/98 au 30/9/98 provenant des immeubles pour lesquels la cessation ou l'interruption de la location est intervenue en 2005 et qui ont été soumis à la taxe additionnelle au droit de bail	TQ	

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS à imposer suivant le système du quotient

Montant total des revenus à imposer	ØXX		(n'incluez pas ces revenus dans les rubriques 1, 2 et 4 de cette page)	
Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus				

* Ou partenaire du PACS.

6 | CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

Montant de la CSG déductible que nous connaissons		
Si ce montant est inexact, indiquez le montant de la CSG déductible auquel vous avez droit	DE	
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs non comptés à charge	GI	1500ANT
Pensions alimentaires versées à d'autres personnes : enfants mineurs, parents	GP	
Déductions diverses	DD	
Sommes à ajouter au revenu imposable (ex : CSG déductible accordée à tort)	GH	

ÉPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS (PREFON, COREM ET CGOS)

• Épargne versée en 2005	Vous		Conjoint*		Personne à charge	
Cotisations versées en 2005 au titre d'un PERP, PREFON, COREM et CGOS	RS		RT		RU	
Rachats de cotisations en 2005 (PREFON, COREM et CGOS)	SS		ST		SU	
Plafond de déduction		16020		5889		
Si le plafond calculé est inexact, veuillez inscrire le montant du plafond auquel vous avez droit en PS, PT ou PU	PS		PT		PU	
• Détermination du plafond de déduction pour les revenus 2006						
Cotisations versées en 2005 aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux régimes « Madelin » (voir notice)	QS		QT		QU	

7 | CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION OU À CRÉDIT D'IMPÔT (Attention ⓘ = joignez les reçus ou les justificatifs)

Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 470 €) ⓘ		UD		UE		
Autres dons : autres que ceux de la ligne UD ⓘ		UF		UG		
Report des versements 2003	XS		Report des versements 2004	XT		
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés ⓘ	AC	Vous	AE	CONJOINT*	AG	PERSONNE À CHARGE
	AD		AF		AH	
Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études	EA	Collège	EC	Lycée	EF	Ens. Sup.
Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2005 ⓘ	GA	1 ^{ER} ENFANT	GB	2 ^E ENFANT	GC	3 ^E ENFANT
Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile ⓘ			DF	14751		
Si vous-même, votre conjoint ou une des personnes à votre charge est titulaire de la carte d'invalidité d'au moins 80 % (voir notice), cochez la case				DG		
Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans				DL		
Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes			CD	1 ^E PERSONNE	CE	2 ^E PERSONNE
Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap ⓘ			GZ			
Prestations compensatoires : sommes versées en 2005			WN			
sommes totales décidées par jugement en 2005 ou capital reconstitué			WO			
capital fixé en substitution de rente			WM			
report des sommes décidées en 2004			WP			
Intérêts des prêts à la consommation (contrats conclus du 01-05-2004 au 31-05-2005)			UH			
Intérêts des prêts étudiants (contrats conclus à compter du 01-09-2005)			UK			
Dépenses en faveur des économies d'énergie et du développement durable ⓘ			WF			
Équipements utilisant une source d'énergie renouvelable			WG			
Acquisition de chaudière à condensation, matériaux d'isolation thermique et appareils de régulation de chauffage			WH			
Acquisition de chaudière à basse température						
Dépenses en faveur de l'aide aux personnes ⓘ			WJ			
Équipements pour les personnes âgées ou handicapées			WI			
Travaux de prévention des risques technologiques ou acquisition d'ascenseurs électriques à traction			UL	X		
Télé-IR et paiement moderne						

8 | AUTRES IMPUTATIONS, REPRISES DE RÉDUCTIONS D'IMPÔT, CONVENTIONS INTERNATIONALES, DIVERS

Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger (cf. Déclaration n° 2047)		
Revenus autres que ceux déclarés page 3 à prendre en compte pour le calcul du taux effectif d'imposition	TI	
Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS	TL	
Revenus étrangers imposables en France et ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français correspondant à ces revenus		TK
Personnes non domiciliées en France : revenus de sources française et étrangère à prendre en compte pour le calcul du taux moyen d'imposition	TM	
Élus locaux : indemnités de fonction soumises à la retenue à la source	BY	Vous
Total des plus-values en report d'imposition non expiré que nous connaissons		UT
Si ce montant est inexact, corrigez ci-contre		
Reprises de réductions ou de crédits d'impôt	TF	
Revenus d'organismes internationaux, de missions diplomatiques ou consulaires exonérés d'impôt en France		FV
Contrat d'assurance-vie conclu auprès d'un établissement établi hors de France		TT
Comptes bancaires à l'étranger		UU

AUTRES RENSEIGNEMENTS OU SOUSCRIPTION DE LA DÉCLARATION POUR UNE AUTRE PERSONNE

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DECLARATION DES REVENUS 2005

PERSONNES A CHARGE EN 2005 *autres que les enfants rattachés*

- Enfants titulaires de la carte d'invalidité non mariés de moins de 18 ans au 1-1-2005, ou nés en 2005, ou handicapés quel que soit leur âge **G** Années de naissance (4 chiffres)
- Personnes (autres que vos enfants) vivant sous votre toit et titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % **R** Année de naissance (4 chiffres)

Nom et prénom de vos enfants et des autres personnes comptés à charge

RATTACHEMENT EN 2005 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

- Si un ou plusieurs de vos enfants majeurs ou mariés, âgés de moins de 21 ans au 1-1-2005 ou âgés de moins de 25 ans s'ils poursuivent leurs études, demandent le rattachement, **de leurs enfants en résidence alternée**
Indiquez leur NOMBRE. **P** Nombre

M, Mme ou Mlle	Nom, nom de naissance (si différent) et prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	Date de naissance	Lieu de naissance (dépt. et commune)

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFERES A IMPOSER SELON LE MODELE DU QUOTIENT

Nature, montant et année de leur perception normale, par membre du foyer.

TRAITEMENTS, SALAIRES

Total de vos revenus d'activité - Pers.4..... FJ

Total de vos autres revenus imposables Pers.4..... FP

Frais réels - Pers.4..... FK

Demandeur d'emploi inscrit depuis plus d'un an - Pers.4..... FI

Aide à la mobilité - Pers.4..... FR

Liste détaillée des frais réels :

CREDIT JEUNE SALAIRES

Revenus perçus au cours des 6 derniers mois d'activité (du 01/07/2005 au 31/12/2005).

- Vous

- Conjoint

- Pers.1

- Pers.2

- Pers.3

- Pers.4

PRIME POUR L'EMPLOI

Travail à temps plein en 2005 - Pers.4 RX

Nombre d'heures payées dans l'année- Pers.4 RV

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES PERCUES

Total de vos pensions, retraites, rentes - Pers.4 FS

Pensions alimentaires perçues - Pers.4 FO

P-3 CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES (charges à déduire du revenu)

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs non comptés à charge		3° enfant . 4° enfant .	GK GL	
--	-------	---	---	--

	Nom, adresse du bénéficiaire de votre versement et détail du montant versé
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs non comptés à charge	Beatrice MAITRE Rue des Dahlias 91130 RIS-ORANGIS

Pensions alimentaires versées à d'autres personnes (enfants mineurs, parents...)	

Déductions diverses	

	Nom et adresse du bénéficiaire de votre versement, de l'entrepreneur, du fournisseur et détail du montant versé
Emploi d'un salarié à domicile (case DF)	Mme BERTI, 4 allée Germinal, 91210 DRAVEIL, (PAJE Y0046389380000)

Détail des versements indiqués en CD et CE	

Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2005.....GD 4° enfant

Frais de garde	

REVENUS FONCIERS : Ligne Micro foncier, Adresses des biens loués

AUTRES RENSEIGNEMENTS - DETAIL DES CHARGES OUVRANT DROIT A REDUCTION D'IMPOT

AUTRES RENSEIGNEMENTS - DETAILS DES REVENUS

Vous	Revenus d'activité :	
	Autres revenus imposables :	
Conjoint ou partenaire du PACS	Revenus d'activité :	
	Autres revenus imposables :	
Vous	Pensions, retraites :	
Conjoint ou partenaire du PACS	Pensions, retraites :	